



**CONSEIL
DE QUARTIER**

Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire

Procès-verbal de la deuxième ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire, tenue le 16 mars 2010, à L'École des Ursulines, bâtiment du gymnase, au 3, ruelle des Ursulines, à 19 heures.

PRÉSENCES :

M.	Serge Béhar	Président
M ^{me}	Françoise Sorieul	Secrétaire
MM.	Rénald Goulet	Trésorier
	Pierre de Billy	Administrateur
M ^{mes}	Lyne Fafard	Administratrice
	Anne Guérette	Conseillère municipale

ABSENCES :

M ^{me}	Clarisse Dehont	Administratrice
M.	Daniel Deraîche	Administrateur

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

MM.	André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou
	Jacky Rioux	Secrétaire de rédaction

Outre les noms énumérés ci-dessus, vingt-cinq personnes assistaient à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

AG-02-01	Ouverture de l'assemblée par M. Serge Béhar, président	19 h
AG-02-02	Rapport du président d'élections	
AG-02-03	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 10
AG-02-04	Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 18 mars 2009	
AG-02-05	Rapport annuel et états financiers 2009	19 h 20
	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du rapport annuel• Présentation des états financiers• Période de questions et commentaires du public• Ratification du rapport annuel et des états financiers• Nomination des signataires (deux) des états financiers	
AG-02-06	Période d'information de la conseillère municipale	19 h 45
AG-02-07	Période de questions et commentaires du public	
AG-02-08	Divers	
AG-02-09	Levée de l'assemblée	20 h
	Projet des états généraux du Vieux-Québec	20 h
	<ul style="list-style-type: none">• Présentation et questions	
	Fin de la soirée	20 h 30

AG-02-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Serge Béhar, président, procède à l'ouverture de l'assemblée générale annuelle 2010 du conseil de quartier à 19 h.

AG-02-02 RAPPORT DU PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

- *Présentation du rapport*

M. André Martel informe qu'à la fin de la période des mises en candidature, le 1er mars dernier, le nombre de bulletins reçus, par catégorie de postes, était égal ou inférieur au nombre de postes à pourvoir. Ainsi, pour les quatre postes réservés aux femmes, trois bulletins ont été reçus et quatre bulletins ont été reçus pour les quatre postes réservés aux hommes. Un bulletin a été reçu pour le poste réservé à une personne représentant les établissements d'affaires. Conséquemment, toutes ces personnes sont élues par acclamation.

Les personnes élues sont pour les postes réservés aux femmes : M^{mes} Clarisse Dehont, Amélie Fournier et Françoise Sorieul. Pour les postes réservés aux hommes : MM. Benoît Bossé, Pierre de Billy, Denis L'Anglais et Louis-Jean Rousseau ont été élus tandis que M^{me} Michelle Doré représente le poste des établissements d'affaires.

Un poste demeure vacant pour ceux réservés aux femmes. Le conseil d'administration devra décider de la procédure qu'il entend utiliser afin de pourvoir ce poste : élection ou cooptation.

M. Serge Béhar félicite les nouveaux membres du conseil d'administration et annonce qu'il sera disponible en cas de besoin. Il invite les nouveaux élus à se présenter au public.

AG-02-03 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DE M. RÉNALD GOULET DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2010 du conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-colline Parlementaire.

Adoptée à l'unanimité

AG-02-04 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 18 MARS 2009

- *Adoption du procès-verbal du 18 mars 2010*

SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CLAUDETTE BLAIS, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 18 mars 2010.

Adoptée à l'unanimité

AG-02-05 RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS 2009

- ***Présentation du rapport annuel***

M. Serge Béhar informe l'assemblée du contenu du rapport annuel. Il résume les principales activités effectuées par le conseil de quartier : l'harmonisation du règlement de zonage, l'interdiction des camions de transit sur le boulevard Champlain, l'initiative pour un meilleur dialogue avec le Bureau du développement touristique et des grands événements, notamment en ce qui concerne le Moulin à images. Il souligne que l'implication du conseil dans la mise en œuvre du plan directeur de quartier demeure essentielle. Enfin, le dossier de l'hôtellerie continuera à occuper l'agenda du conseil en 2010.

M. Rénaud Goulet insiste sur le fait que l'interdiction de la circulation des camions de transit sur le boulevard Champlain, qui s'échelonne de mai jusqu'à octobre, doit se faire de façon permanente. Il invite le conseil à persévérer dans ce dossier et à mettre les efforts nécessaires pour assurer la mise en œuvre des demandes contenues au rapport sur la circulation et le bruit, rapport déposé à l'Arrondissement.

- ***Présentation des états financiers***

M. Rénaud Goulet fait part des états financiers. Il donne des précisions sur les principales dépenses. L'année se termine avec un surplus de 925 \$.

- ***Période de questions et commentaires du public***

Harmonisation réglementaire de zonage : En réponse à une question, M. Béhar indique que les recommandations du conseil de quartier concernant les résidences de tourisme dans les zones mixtes n'ont pas été acceptées par le conseil d'arrondissement. Dans ces dossiers, le conseil de quartier est consultatif alors que la décision appartient aux élus du conseil d'arrondissement. Par ailleurs, il précise que le conseil de quartier a la liste des décisions de l'arrondissement pour chacune des recommandations du conseil de quartier faites dans le cadre de l'harmonisation réglementaire de zonage. Ces décisions ont été présentées à une assemblée du conseil de quartier. Elles ne sont pas en ligne sur la page internet du conseil de quartier.

- ***Ratification du rapport annuel et des états financiers***

Résolution AG-02-01

Adoption du rapport annuel et des états financiers

SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL LECLAIR, IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport annuel et les états financiers 2009.

Adoptée à l'unanimité

- *Nomination des signataires (deux) des états financiers*

Résolution AG-02-02

Concernant les signataires des états financiers 2009

SUR PROPOSITION DE M^{ME} FRANÇOISE SORIEUL DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE DE BILLY, IL EST RÉSOLU que M. Serge Béhar, président, et M Rénald Goulet, trésorier, signent les états financiers 2009.

Adoptée à l'unanimité

AG-01-07 DIVERS

Résolution AG-02-03

Motion de félicitations pour les membres du conseil de quartier dont le mandat se termine avec la présente assemblée annuelle

SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M. DENIS L'ANGLAIS, IL EST RÉSOLU d'adopter une motion de félicitations à l'intention des membres du conseil d'administration du conseil de quartier qui terminent leur mandat avec la présente assemblée annuelle.

Adoptée à l'unanimité

PRÉSENTATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DU VIEUX-QUÉBEC

M. Serge Béhar invite M^{me} Claudette Blais du comité de citoyens du Vieux-Québec à faire une présentation sur les États généraux du Vieux-Québec.

M^{me} Blais indique que le but des États généraux est de dégager une vision commune de ce que doit être le Vieux-Québec sur un horizon d'une trentaine d'années afin que le quartier soit vivant et animé. L'objectif est de maintenir l'équilibre entre les différentes fonctions dans le quartier (commerces, résidences, tourisme, administration, etc.) et de s'entendre sur une vision commune de développement. Pour le contenu de sa présentation, le lecteur est invité à consulter le site internet du comité des citoyens au www.ccvq.org Dossiers les États généraux du Vieux-Québec.

En réponse à une question, bien que cela reste à confirmer, M^{me} Blais mentionne que les États généraux auront probablement lieu au Musée de la Civilisation

En réponse à une autre question, M^{me} Blais indique que l'Université Laval a participé depuis le début, notamment avec l'École d'architecture, aux États généraux. Cependant, pour le moment, l'INRS n'a pas participé.

PÉRIODE D'INFORMATION DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

M^{me} Anne Guérette, conseillère municipale, se dit impressionnée par le travail fait sur les États généraux. Elle est confiante que la Ville pourra faire des bons choix d'avenir avec les résultats des États généraux. Elle tient à féliciter le comité de citoyens du Vieux-Québec pour le travail réalisé dans ce dossier.

AG-01-08 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Serge Béhar déclare la levée de l'assemblée à 20 h 20.

Serge Béhar
Président

Françoise Sorieul
Secrétaire